

Étudiante en Espagne souhaite s'installer en France

Par **Laybe**, le **02/09/2020** à **23:00**

Bonjour,

Une étudiante étrangère en Espagne, avec un titre de séjour espagnol, mention étudiant, souhaite s'installer en France avec son conjoint étranger, étudiant en France.

Elle souhaite également s'inscrire dans une école en France (l'inscription ne se fait pas via Campus France).

Elle est en ce moment en France.

Est-ce qu'elle peut obtenir un titre de séjour français, mention étudiant ou par regroupement familial avec son conjoint, sans avoir à retourner en Espagne ?

Cordialement

Par **Lorella**, le **03/09/2020** à **11:40**

Bonjour

Voici des informations sur les étrangers voulant étudier en France

[https://www.service-](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2231#:~:text=Si%20vous%20%C3%AAtes%20%C3%A9tranger%20et,v)

[public.fr/particuliers/vosdroits/F2231#:~:text=Si%20vous%20%C3%AAtes%20%C3%A9tranger%20et,v](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2231#:~:text=Si%20vous%20%C3%AAtes%20%C3%A9tranger%20et,v)

Par **mon-nom**, le **18/11/2020** à **11:20**

Bonjour ! après il existe également l'ERASMUS, ça permet d'étudier en France ou à l'étranger de manière plus sereine. Il y a le côté étudiant en plus très agréable.